

Commission permanente du 25 Septembre 2025

FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST), dans le canton de Cernay, d'un montant total de **23 609€**, réparti comme suit :

- 10 094€, au Centre Socio Culturel du Pays de Thann, pour l'extension et la végétalisation des espaces extérieurs,
- 6 607€, à l'association "Les Jardins de Wesserling", pour les projets de travaux du cabanon, la sécurisation de la zone de maraichage et la protection du jardin pédagogique,
- 3 914€, à l'association « Marché de nos terroirs » à Schweighouse Les Thann, pour l'acquisition de tonnelles,
- 2 994€, à la commune de Schweighouse-Les-Thann, pour le remplacement des éclairages néons de la salle des fêtes par des LEDS.

FONDS COMMUNAL - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INONDATIONS

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA), pour un montant total de 5 126 395€.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **84 655€** réparti comme suit :

- 23 056€, à la commune de Mitzach, pour la création d'une salle associative dans les locaux de l'ancienne école maternelle,
- 20 508€, à la commune de Malmerspach, pour la réfection de la toiture de la salle polyvalente et l'installation d'un système d'alarme sur le bâtiment,
- 10 368€, à la commune de Willer-sur-Thur, pour la pose d'un grillage de protection contre les chutes de pierres au Chemin du Loeffelbach,
- 9 505€, à la commune d'Oderen, pour la réalisation de travaux sur la voile d'ombrage et la balustrade de l'école,
- 8 051€, à la commune de Moosch, pour les travaux de consolidation et de sécurisation du chemin forestier allant de la Vierge vers le Wolfenthal,



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER – Raphaël SCHELLENBERGER



- 6 634€, à la commune d'Oderen, pour la réfection des chemins ruraux du Treh et Dreyer,
- 6 533€, à la commune de Moosch, pour les travaux de renforcement de la rue de la Mine d'Argent.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2025 DANS LE CADRE DU RESEAU PARENTS 68

Le réseau Parents 68 est le fruit d'un partenariat instauré entre l'Etat, la Caisse d'allocations familiales, la Collectivité européenne d'Alsace et la Mutualité Sociale Agricole et Mulhouse Alsace Agglomération. Il finance des actions valorisant les ressources parentales, favorisant le lien parents-enfants.

Les actions s'articulent autour de différentes modalités d'interventions : actions d'information des parents (individuelles ou collectives) et actions pour et avec les parents, dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité jusqu'à l'âge de la majorité des enfants.

La Commission permanente a décidé d'accorder dans le cadre de l'action sociale, des subventions de fonctionnement d'un montant total de 36 240€, aux associations et organismes relevant du Réseau Parents 68.

Pour le canton de Cernay, le montant total s'élève à **2 200€**, et se répartit comme suit :

- 1000€, au Centre Socio Culturel du Pays de Thann, pour l'organisation du projet « Parents, enfants/ados »,
- 700€, à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, pour l'organisation du projet « Rendez-vous parentalité »,
- 500€, au Centre Socio Culturel Agora à Cernay, pour l'organisation du projet « Parentalité, de la petite enfance à l'adolescence ».

SPORTS DE NATURE – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CLUB VOSGIEN

Le club vosgien est un partenaire incontournable de la Collectivité européenne d'Alsace. En matière de randonnée et plus largement de sports de nature.

Au titre de l'année 2025, dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **38 000€**, à l'association départementale du Club Vosgien du Haut-Rhin à Saint-Amarin, d'aide de fonctionnement, dès signature de la convention afférente.

HABITAT PRIVE : AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement pour un montant total de 823 971€, d'aides financières en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ainsi qu'aux syndicats des copropriétaires pour l'amélioration de l'habitat privé, pour l'adaptation



du logement à la perte d'autonomie au titre des programmes d'intérêt Général ainsi que des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU).

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **14 643€**, et se répartit comme suit :

- 2 500€, d'aide à la rénovation de logement, à deux particuliers de Cernay,
- 2 500€, d'aide à la rénovation de logement, à deux particuliers de Vieux-Thann,
- 2 393€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Roderen,
- 2 393€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Cernay,
- 2 352€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Vieux-Thann,
- 2 158€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Vieux-Thann,
- 347€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Bitschwiller-les-Thann.

HABITAT PUBLIC : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de la stratégie habitat 2024-2029 de la Collectivité européenne d'Alsace, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement sur le territoire haut-rhinois, dès signature des conventions afférentes :

- Pour la création de 98 logements pour un montant total de 320 640€ au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat,
- Pour un montant de 343 000€ dont 84 000€ dans le cadre du dispositif « petites opérations » au titre de la politique volontariste de la Collectivité européenne d'Alsace aux bailleurs sociaux,
- Pour la réhabilitation thermique de 307 logements locatifs aidés aux bailleurs sociaux HABITAT DE HAUTE ALSACE, DOMIAL, POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE, au titre des aides déléguées de l'Etat (Fond Alsace Dévelop') pour un montant de 2 916 500€.

Pour le canton de Cernay, le montant total s'élève à **199 500€** et se répartit comme suit :

1) Au titre du soutien volontariste de la CeA :

- **104 500€**, à Domial, pour l'aide à la rénovation thermique de 4 logements situés rue du Lattre et 7 logements situés rue du Maréchal Foch à Cernay,

2) Au titre des crédits délégués de l'Etat - 95 000€, dont :

- 57 000€, à Domial, d'aide à la rénovation thermique de 6 logements situés rue de la Rochelle à Thann,
- 38 000€, à Domial, d'aide à la rénovation thermique de 4 logements situés rue de l'école à Geishouse.



SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS CULTUREL DES TERRITOIRES

La Commission Permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 328 000€ aux structures et projets retenus, au titre du dispositif « Fonds culturel des territoires » pour l'année 2025.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **15 500€** et se répartit comme suit :

- 6 000€, à l'association « pour la fête de l'eau Wattwiller », pour l'organisation du festival de la FEW25 « Le Peuple de l'Eau : Monstres et Créatures des Océans » - 28^{ème} édition du 8/06/2025 au 22/06/2025,
- 3 500€, à l'association CAP (Culture Animation Projets) à Saint-Amarin, pour l'organisation du Festival de Jazz Amarinois,
- 3 000€, au Foyer Saint-Erasme à Uffholtz, pour l'organisation du festival « Les fenêtres de l'avent ».
- 1 500€, à l'association « Les musicales du Parc de Wesserling » à Ranspach, pour l'organisation du 19^{ème} festival de piano et musique de chambre « Les musicales du Parc de Wesserling »,
- 1 500€, à l'association « Le Markstein ça vous gagne » à Oderen, pour l'organisation du de la 21^{ème} édition du Festival « CirkôMarstein ».

SUBVENTIONS AU TITRE DU PATRIMOINE

La Commission permanente a approuvé l'attribution de subventions d'investissement et de fonctionnement au titre du :

- Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel pour un total de 499 899€,
- Soutien à l'animation du patrimoine pour un montant de 490 400€,
- Dispositif d'aide aux Centres d'interprétation du patrimoine pour un montant total de 110 000€.

Dans le canton de Cernay le montant total s'élève à **127 891€** et se répartit comme suit :

- Au titre du Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel, le montant total s'élève à 27 891€, dont :
 - 16 113€, à un particulier de Wattwiller, pour la restauration complète d'une ancienne maison forestière de Wattwiller,
 - 8 139€, à un particulier de Fellingring, pour la rénovation de sa maison,
 - 3 639€, à un particulier de Husseren-Wesserling, pour la rénovation de sa maison.
- Au titre du Soutien à l'animation du patrimoine, le montant s'élève à :
 - 100 000€, à l'association pour la Gestion et l'Animation du Parc Textile de Wesserling, de subvention d'investissement.



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER – Raphaël SCHELLENBERGER



SOUTIEN AUX STATIONS DE MONTAGNE

Dans le cadre de la politique montagne de la Collectivité européenne d'Alsace, la Commission Permanente a décidé d'attribuer aux Syndicats Mixtes (SM) de montagne, au titre des programmes d'investissements non courants 2025, des subventions d'un montant total de 209 999€ et aux Syndicats Mixtes, au titre des investissements courants, des contributions d'un montant total de 73 000€.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **96 318€**, au Syndicat Mixte du Markstein Grand-Ballon (SMMGB), et se répartit comme suit :

- 86 318€, de subventions d'investissements non courants 2025,
- 10 000€, de subventions d'investissements courants 2025.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT URBAIN POUR L'APPEL A PROJETS 2025 DU CONTRAT DE VILLE DE CERNAY

La Commission permanente a décidé d'attribuer, au titre du fonds de développement urbain, dans le cadre de l'appel à projet 2025 du contrat de Ville de Cernay, une subvention de fonctionnement d'un un montant de :

- **5 048€**, au Centre Socio-Culturel Agora de Cernay, pour le projet « la réussite scolaire primaire ».

Annick LUTENBACHER

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay
Déléguée à la Montagne
Présidente du Syndicat mixte
Markstein Grand-Ballon
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont
Secrétariat : 03.89.30.60.14
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

Raphaël SCHELLENBERGER

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay
Député du Haut-Rhin
Secrétariat : 03.89.28.20.59
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu